



## **Le Nouveau-Brunswick (N.-B.)**

Population : 781 024

Nombre d'écoles (M-12) : 307

Nombre d'élèves en M-12 : 98 906

Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12) : 3

Nombre d'élèves en apprentissage en ligne en M-12 : ~5 134

### **Gouvernance et réglementation**

Bien qu'il n'existe aucune définition législative particulière pour l'éducation à distance de la maternelle à la 12e année, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) définit l'éducation à distance comme la prestation d'un cours où l'enseignant responsable de l'enseignement et de l'évaluation se trouve physiquement dans un autre endroit que l'élève. À noter que les enseignants du cours en ligne communiquent avec les représentants de l'école pour leur faire part des progrès de l'élève.

Les secteurs anglophone et francophone d'EDPE gèrent leur propre programme d'apprentissage à distance de la maternelle à la 12e année. Ces programmes sont financés par EDPE directement et offerts gratuitement aux écoles ou aux districts. Le ministère a publié des manuels de politiques et des ressources en ligne (versions différentes pour les programmes francophone et anglophone) qui indiquent les critères d'admissibilité aux cours à distance, dressent la liste des cours offerts, décrivent le processus d'inscription et énoncent les tâches de chaque rôle du processus. De plus, depuis l'année scolaire 2019-2020, l'organisation des cours à distance pour le secteur francophone s'est dotée d'une nouvelle structure permettant aux districts scolaires d'être impliqués dans la prise de décision par le biais d'un comité de gestion.

Le ministère définit l'apprentissage mixte ou hybride comme le recours à des ressources d'apprentissage en ligne et à distance pour soutenir un enseignant qui offre un cours sur place aux élèves. Ainsi, les élèves continuent d'avoir accès au matériel en ligne à l'extérieur des heures de cours pour leur travail autonome.

### **Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)**

Les secteurs anglophone et francophone d'EDPE gèrent leur propre programme d'apprentissage à distance de la maternelle à la 12e année. Ces programmes sont offerts aux élèves du secondaire du Nouveau-Brunswick dans les deux langues officielles. Le ministère crée le contenu des cours à distance et des programmes mixtes et consigne l'information, comme les cours suivis, l'école de l'élève et ses données démographiques, dans un portail d'apprentissage. Les inscriptions supplémentaires, comme celles des adultes suivant des cours de perfectionnement, sont enregistrées manuellement avec moins de détails. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, environ 2 800 élèves étaient inscrits à 55 cours différents du programme anglophone, tandis que 1 584 élèves étaient inscrits à 53 cours différents dans le programme francophone.

De plus, le programme anglophone offrait un programme en ligne estival gratuit qui permettait aux élèves intéressés du secondaire et aux nouveaux diplômés de suivre un seul cours pour obtenir un crédit. Au cours de l'été 2022, 750 élèves étaient inscrits à 21 cours offerts par 24 enseignants. L'expérience a été utilisée comme une opportunité d'apprentissage professionnel rémunéré permettant aux enseignants d'acquérir des compétences en enseignement en ligne.

Enfin, un district scolaire a lancé un projet pilote visant à offrir des cours d'*Advanced Placement* (AP) à un petit réseau d'écoles. Ce projet pilote permettra à ces petites écoles d'offrir ces cours par le biais d'un modèle d'enseignement principalement synchrone.

### **Programmes d'apprentissage mixte ou hybride (M-12)**

Tous les élèves sont inscrits sur des sites *MS Teams* pour chaque cours grâce à une intégration avec le SIÉ (système d'information sur les élèves). De plus, tous les enseignants de la province ont accès au contenu créé pour tous les cours d'apprentissage à distance comme ressource d'apprentissage professionnel. Les enseignants peuvent demander l'accès à ce contenu à travers l'environnement *Desire2Learn* pour l'utiliser dans leur enseignement en classe. Bien que le ministère suive le nombre de cours demandés par les enseignants, il ne suit pas le nombre d'élèves inscrits à ces cours.

### **Apprentissage à distance**

#### *Réouverture des écoles – automne 2021*

Les écoles ont repris l'apprentissage en présentiel pour l'année scolaire 2021-2022. La taille des classes est revenue à sa pleine capacité pour les classes de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année, sans " bulles " ni cohortes pour les classes de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. Les programmes de musique et les activités parascolaires se sont poursuivis sans restriction, bien que le port du masque soit obligatoire à l'intérieur et que les assemblées soient toujours interdites. Si les élèves devaient retourner à l'apprentissage à distance en raison d'une éclosion épidémique, les élèves de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année participeraient à un mélange d'apprentissages en ligne et imprimé " ou à des trousseaux d'apprentissage, tandis que les élèves du secondaire auraient un mélange d'apprentissage synchrone et d'apprentissage par projet (LaBonte et al., 2021).

#### *Année scolaire 2021-2022*

Le plan de réouverture de l'automne est demeuré inchangé et, pour la plupart, l'apprentissage en présentiel s'est poursuivi, à l'exception de lors d'une grève du Syndicat canadien de la fonction publique en novembre et/ou de foyers locaux de propagation communautaires où les élèves sont retournés à l'apprentissage à distance. La réouverture des écoles après les vacances de décembre a été retardée jusqu'au 10 janvier, et les écoles sont retournées à l'apprentissage à distance en raison de la propagation croissante dans la communauté du variant Omicron du COVID-19 (New Brunswick Ministry of Education and Early Childhood Development, 2021). Le retour à l'enseignement en présentiel a été retardé jusqu'au 31 janvier pour permettre l'achat et l'installation de 2 000 filtres HEPA portables pour les salles de classe, ainsi qu'une réserve de masques KN95, car tous les élèves devaient porter des masques à l'école ainsi qu'à l'extérieur

pour les élèves de la 9e à la 12e année. En février, les restrictions communautaires ont été progressivement levées à travers le pays et le gouvernement du Nouveau-Brunswick a levé ses restrictions provinciales liées au COVID-19 le 14 mars, notamment le retour complet à des cours d'éducation physique et de musique et la suppression de l'obligation de porter un masque à l'école (LaBonte et al., 2022).

## References

LaBonte, R., Barbour, M. K., & Mongrain, J. (2022). *Teaching during times of turmoil: Ensuring Continuity of learning during school closures*. Canadian eLearning Network.

<https://canelearn.net/wp-content/uploads/2022/09/Teaching-During-Times-of-Turmoil.pdf>

LaBonte, R., Barbour, M. K., & Nagle, J. (2021). *Pandemic pedagogy in Canada: Lessons from the first 18 months*. Canadian eLearning Network.

<https://drive.google.com/file/d/1gaNFXDCt44W9DaAC9iRAf33pDTKup2C8/view>